



ORGANISMES POUVANT FOURNIR DES AIDES

1 – UNC

2 – ONaCVG

3 – ASA

4 – SOLIHA

5 – CCAS

LES AYANTS DROITS

1. UNC :
 - 1.1. tous les adhérents
2. ONaCVG :
 - 2.1. les anciens combattants
 - 2.2. les veuves de guerre
 - 2.3. les orphelins de guerre et pupilles de la nation et de la république
 - 2.4. les veuves d'anciens combattants
3. ASA :
 - 3.1. les ressortissants de la défense actifs et retraités
4. SOLIHA :
 - 4.1. toute personne réalisant des travaux immobiliers (dépend des ressources)
5. CCAS :
 - 5.1. toute personne en difficulté financière ou sociale

LES AIDES FOURNIES

1. UNC
 - 1.1. UNC Départementale :
 - 1.1.1. frais d'obsèques
 - 1.1.2. EHPAD (mutuelle)demande à renouveler tous les ans
 - 1.1.3. maintien domicile (idem)
 - 1.1.4. difficultés financières
 - 1.1.5. frais médicaux
 - 1.2. UNC Nationale : (si l'ONaCVG a fourni une aide à ses ressortissants)
 - 1.2.1. les mêmes que pour le département
 - 1.2.2. naissance
 - 1.2.3. reconversion

LES AIDES FOURNIES

2. ONaCVG :
 - 2.1. frais d'obsèques
 - 2.2. EHPAD (mutuelle) demande à renouveler tous les ans
 - 2.3. maintien domicile (idem)
 - 2.4. difficultés financières
 - 2.5. amélioration de l'habitat
 - 2.6. reconversion

LES AIDES FOURNIES

3. A.S.A. :

3.1. prendre contact avec une assistante sociale de l'ASA

4. SOLIHA :

4.1. rénovation de l'immobilier (changement de huisseries, isolation, salle de bains etc.)

4.1.1. prendre contact avec les agences :

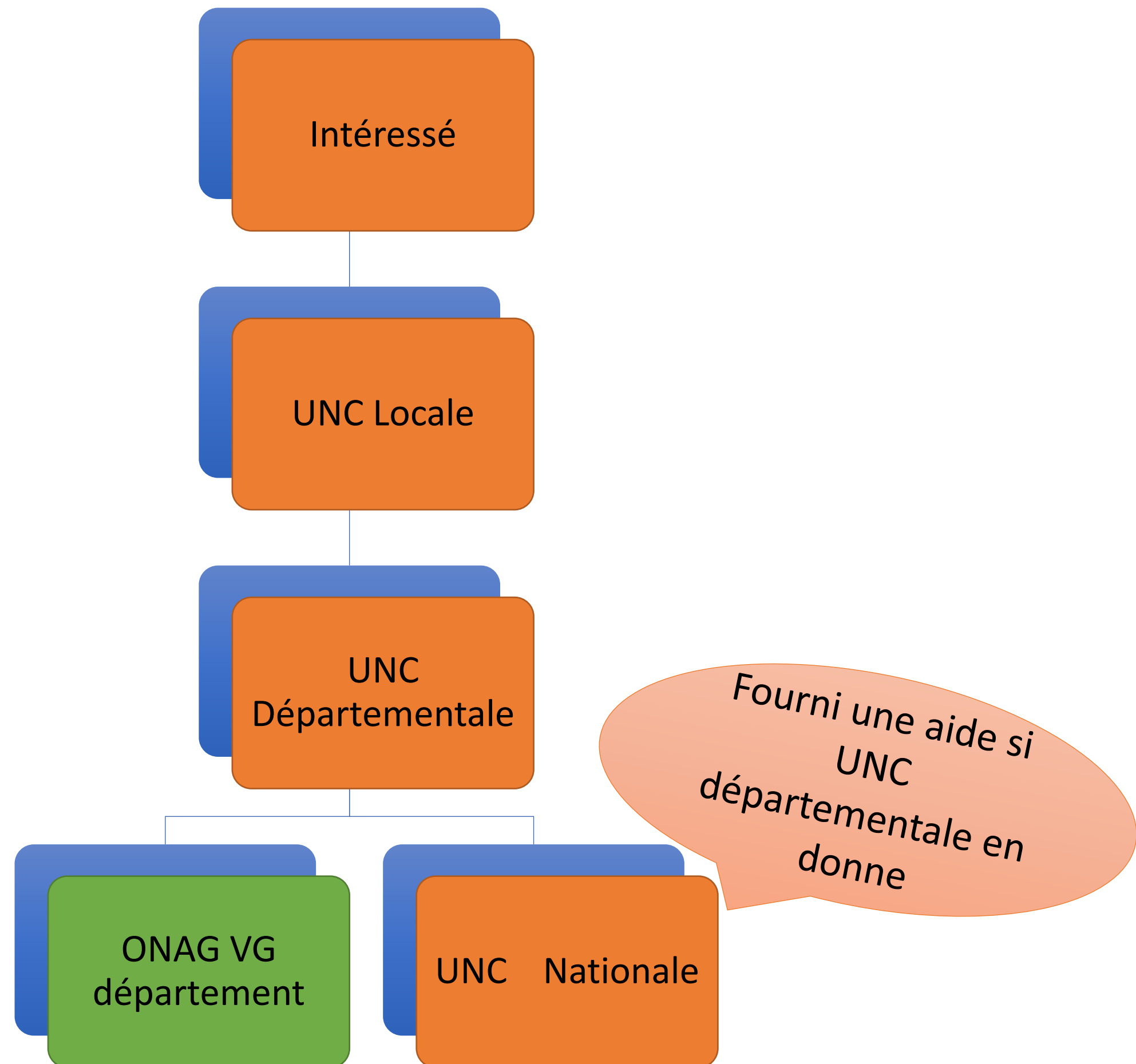
4.1.1.1.: BREST, 8 rue de Denver, 29200

4.1.1.2.: QUIMPER, 41 Rue de Pen ar Stier, 29105

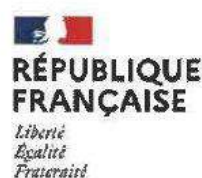
5. CCAS :

5.1. prendre contact le CCAS local

Parcours du formulaire



Formulaire



Office National des anciens Combattants et Victimes de Guerre
Service départemental du FINISTÈRE
2 rue de Salonique - CS 24010 - 29337 QUIMPER CEDEX
Mail : sol.sd29@orange.fr
Conseillère technique
Mme COATUAL : 02 57 56 00 75 / 06 61 03 81 02 / nadine.coatual@onacvg.fr
Agents de solidarité
Mme GUEGUEN : 02 57 56 00 74 / 06 33 11 01 90 / adeline.gueguen@onacvg.fr
Mme ARZEL : 02 57 56 00 74 / 06 33 11 01 67

Il est rappelé à tout demandeur que les aides de l'ONACVG sont subsidiaires des aides de droit commun.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Dossier parrainé et transmis par (nom de l'association, du service) :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

+ nom du référent familial :

Tél. + Mel :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e)
 Veuf(ve) Pacsé(e) Union libre

Nombre de personnes vivant au foyer :

Nombre d'enfants à charge : - Mineurs :

- Majeurs :

- Situation des enfants majeurs vivant au foyer :

Important : Joindre la photocopie de votre pièce d'identité¹, ainsi que les certificats de scolarité de vos enfants de plus de 16 ans ou les justificatifs de leur situation.

1- Quel est votre titre de ressortissant ? (joindre une photocopie¹)

Précisez au titre de quel conflit : 39/45 AFN Indochine OPEX (entourer la réponse)

Carte du combattant
Titre de reconnaissance de la Nation
Pupille de la Nation majeur
Pensionné de guerre
Veuve de guerre
Conjoint survivant
Victime d'attentat
Autre

¹ Lors de votre première demande

2-Pour quel(s) motif(s) sollicitez-vous une aide financière auprès du service départemental ?

- Factures impayées (loyer, EDF, impôts...)
 Charges spécifiques (maintien à domicile, travaux pour l'amélioration de l'habitat...)
 Dépenses exceptionnelles (hospitalisation, déménagement, obsèques, frais de santé (optique, frais dentaires...))

Précisez :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Important : Joindre les justificatifs relatifs à vos difficultés (factures impayées, lettres de rappel,) ainsi qu'un R.I.B. Pour une demande de participation aux frais d'obsèques, joindre le certificat de décès et veuillez préciser le montant du capital décès.

Etes-vous en relation avec un travailleur social ? (Assistante sociale - Conseillère en Economie Sociale et Familiale – Tuteur -etc) .Veuillez indiquer leur nom et leurs coordonnées :

.....
Avis motivé du travailleur social, du correspondant local, de l'association...

Vos ressources :

3-Quels sont les ressources mensuelles de l'ensemble des personnes vivant au foyer ?

RESSOURCES	VOUS	CONJOINT	ENFANTS
Salaires	Revenus mensuels		
Allocations Pôle Emploi			
R.S.A			
Retraite principale / Reversions			
Retraites complémentaires mensuelles trimestrielles			
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)			
Pension militaire d'invalidité, pension de veuve de guerre			
Pension d'invalidité sécurité sociale, allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)			
Allocation Adulte Handicapé			
Allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A), si virement sur votre compte.			
Indemnités journalières sécurité sociale (maladie, arrêt travail)			
Rente accident de travail			
Prestations familiales (allocations familiales, allocation de parent isolé, de soutien familial...)			
Pension alimentaire perçue			
Autres : revenus fonciers, capitaux mobiliers			
Bourses d'études			
Allocation logement ou A.P.L			
Autres (préciser)			
TOTAL DES RESSOURCES			

Important : Joindre vos 3 derniers relevés de comptes bancaires ou postaux, votre dernier avis d'imposition ou de non imposition, et les justificatifs du dernier paiement de vos salaires, allocations Pôle emploi...

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis aux rubriques 3 et 4 :
J'autorise l'ONAC-VG à communiquer ces informations à un autre service social dans mon intérêt²**

Date

Signature de l'intéressé(e)

Les informations recueillies sont destinées à l'usage interne du service social ; elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de ce dernier conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

² Rayer en cas de refus

Vos charges :

4- Quelles sont vos charges mensuelles ? (joindre les justificatifs)

CHARGES	MONTANT	DETTES	CHARGES	MONTANT	DETTES
Loyer ou accession à la propriété ou frais hébergement			Mutuelle		
Chauffage			Pension alimentaire versée		
EDF-GDF			Frais de maintien à domicile		
Eau			Remboursement de prêts personnels		
Assurances habitation véhicule			Mensualités des crédits à la consommation		
Impôts sur le revenu			Mensualités au titre du surendettement		
Taxe d'habitation			Téléphone		
Taxe foncière			Autres (assurances décès, dépendance ; frais de transport, trajets...)		
			TOTAL DES CHARGES		

Toute assurance autre

Avez-vous constitué un dossier de surendettement ? Si oui fournir le plan d'apurement.

5-Quelles aides exceptionnelles avez-vous perçues au cours des six derniers mois ?

ORGANISMES	MOTIFS	MONTANTS
Centre communal d'action sociale ou Mairie ou service social de secteur (CDAS)		
Prestations supplémentaires et secours de la Sécurité Sociale (CPAM, MSA...)		
Caisse de retraite complémentaire		
Mutuelle (ou organisme similaire)		
Aides à l'amélioration de l'Habitat : de l'ANAH, de SOLIHA, de CITEMETRIE, des communautés de communes...		
Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)		
Secours au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) et/ou du Fonds de Solidarité Energie, Eau		
Action sociale des Armées, de l'ENIM...		
Autres (Associations...)		

Déclaration sur l'honneur avoir bancaires

AVOIRS BANCAIRES DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom) (prénom)

Adresse :

Certifie sincère et véritable la présente déclaration relative à mes avoirs bancaires : situation de mes comptes, capitaux et produits de mes divers placements d'épargne.

AVOIRS COMPTE COURANT ET EPARGNE	SOLDE DES COMPTES
<u>Compte chèques</u>	-
	-
	-
<u>Livrets d'épargne</u>	
- livret d'épargne populaire (LEP)	-
- plan épargne logement (PEL) ou CEL	-
- autres	-
<u>Livret de Développement Durable (LDD)</u>	-
<u>Assurance Vie</u>	-
	-
<u>AUTRES : préciser</u>	-
	-

* Merci de compléter les cases blanches qui correspondent à votre situation

La loi rend passible d'amendes ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (art. 313-1 et 441-1 du Code Pénal).

Les informations recueillies sont destinées à l'usage interne du service social ; elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de ce dernier conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

A, le
(Signature)

RAPPEL :

Ces informations sont strictement confidentielles et ne sont en aucun cas transmises à la connaissance des membres de la Commission d'Action Sociale.

Pièces à fournir pour une demande d'aide pour frais d'obsèques

Motif de la demande : Frais d'obsèques- décès du ressortissant

PHOTOCOPIES des pièces **INDISPENSABLES** pour la **L'INSTRUCTION** de votre **DOSSIER** :

- Titre de ressortissant (copie de carte d'ancien combattant, du TRN, de la carte de ressortissante de l'ONAC, de pupille de la Nation ou d'orphelin)**
- Photocopie de votre pièce d'identité recto-verso**
- Photocopie du livret de famille à jour complet + acte de décès**
- Justificatifs des ressources de votre foyer (vous, votre conjoint) :**
 - **3 derniers relevés de compte bancaire** précisant le montant de toutes vos ressources : Salaire, retraites, réversions ; pensions, rentes.
 - Dernier bulletin de paiement de la pension militaire d'invalidité, de veuve de guerre ; de victime civile si vous percevez cette pension.
 - Dernière fiche de salaire, notification allocations Pôle Emploi, attestation de la CAF (APL, prestations familiales), selon votre situation.
- Déclaration sur l'honneur des avoirs bancaires (jointe au dossier de demande)**
- Certificat de règlement des frais d'obsèques à faire compléter par les pompes funèbres (joint au dossier de demande) + Facture de frais d'obsèques**
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2022 (recto-verso) et la déclaration préremplie des impôts 2022, pour une 1ère demande.**
- Justificatifs de vos charges :**

Quittance de loyer, factures de chauffage (fioul, gaz), EDF, eau, assurances (habitation, voiture...), mutuelle, taxes d'habitation/foncière (recto-verso), téléphone, prêts personnels ou crédits à la consommation en cours et des éventuelles dettes et/ou retards de paiement.

Pour les charges, s'il y a des prélèvements automatiques sur le compte bancaire, il n'est pas nécessaire de fournir de justificatifs. Pour cela, indiquer sur le relevé de compte le motif et la périodicité.

Par contre, fournir un justificatif pour les prêts personnels et les crédits à la consommation, mentionnant le motif, et le nombre d'échéances ou date de fin de remboursement. Si prise en charge des prêts par les assurances suite au décès, nous fournir l'attestation le mentionnant.
- Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur**

S'il y avait souscription d'un contrat obsèques fournir le justificatif avec le montant du capital décès versé.

TOUT DOSSIER IMCOMPLET SERA MIS EN ATTENTE DE TRAITEMENT

Certificat de règlement des frais d'obsèques



Annexe 3

**CERTIFICAT DE RÈGLEMENT :
« FRAIS D'OBSEQUES »**
(à faire remplir par la société de pompes funèbres)

Je soussigné(e) Madame - Monsieur : _____

Représentant de la société de pompes funèbres (nom et coordonnées): _____

Certifie que les frais d'obsèques de M. / Mme _____ ont été financés comme suit :

Prélèvement sur le compte du défunt :
 Somme totale : _____
 Somme partielle : _____

Contrat obsèques / capital décès / autre assurance :
 Somme totale : _____
 Somme partielle : _____

Financement / cofinancement par un tiers :
 Identité et montant supporté : _____
 Identité et montant supporté : _____
 Identité et montant supporté : _____

Au jour d'établissement de ce certificat, la somme restant due est de : _____

Date : _____ **CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE**

Pièces à fournir pour toute autre demande d'aide

Motif de la demande : Frais de maintien à domicile

frais d'hébergement temporaire, aide-ménagère, portage de repas etc...
Ou pour des travaux de maintien à domicile.

PHOTOCOPIES des pièces **INDISPENSABLES** pour la **INSTRUCTION** de votre **DOSSIER** :

- Titre de ressortissant du demandeur**
(copie de carte d'ancien combattant, du TRN, de la carte de ressortissante de l'ONAC, de pupille de la Nation ou d'orphelin)
- Photocopie de votre pièce d'identité recto-verso**
- Photocopie du livret de famille à jour complet + acte de décès**
- Justificatifs des ressources de votre foyer (vous, votre conjoint) :**
 - **3 derniers relevés de compte bancaire** précisant le montant de toutes vos ressources : Salaire, retraites, réversions ; pensions, rentes.
 - Dernier bulletin de paiement de la pension militaire d'invalidité, de veuve de guerre ; de victime civile si vous percevez cette pension.
 - Dernière fiche de salaire, notification allocations Pôle Emploi, attestation de la CAF (APL, prestations familiales), selon votre situation.
- Déclaration sur l'honneur des avoirs bancaires (jointe au dossier de demande)**
- Justificatif de vos frais de maintien à domicile : facture ou devis signés de vos frais d'aide-ménagère, portage de repas, accueil de jour, téléassistance, frais d'hébergement temporaire en EHPAD ou résidence sénior, ...**
 - Et pour tous ces frais, nous préciser si vous avez sollicité un autre organisme et nous fournir un justificatif si vous avez eu un accord ou un rejet de participation de votre caisse de retraite ou du Conseil Départemental (décision de l'APA).
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2022 (recto-verso) et la déclaration préremplie des impôts 2022, pour une 1ère demande.**
- Justificatifs de vos charges :**
 - Quittance de loyer, factures de chauffage (fioul, gaz), EDF, eau, assurances (habitation, voiture...), mutuelle, taxes d'habitation/foncière (recto-verso), téléphone, prêts personnels ou crédits à la consommation en cours et des éventuelles dettes et/ou retards de paiement.

Pour les charges, s'il y a des prélèvements automatiques sur le compte bancaire, il n'est pas nécessaire de fournir de justificatifs. Pour cela, indiquer sur le relevé de compte le motif et la périodicité.

Par contre, fournir un justificatif pour les prêts personnels et les crédits à la consommation, mentionnant le motif, et le nombre d'échéances ou date de fin de remboursement. Si prise en charge des prêts par les assurances suite au décès, nous fournir l'attestation le mentionnant.
- Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA MIS EN ATTENTE DE TRAITEMENT

Observations

1. On entend par **RÉEL DISPONIBLE** ou RESTE À VIVRE : les revenus moins les charges. La somme doit être divisée par le nombre de personnes vivant au foyer.
2. Pour les frais d'obsèques, la veuve doit faire dès que possible la demande de carte de ressortissante de l'ONaC.
3. Aucun dossier ne doit être envoyé avant que la première pension de réversion ne soit acquise.
4. Dans le formulaire seul doivent apparaître les revenus et les charges mensuelles.
 - 4.1. Pour ce qui est du prélèvement mensuel concernant les impôts (10 mois) électricité-gaz (11 mois) et autres cas, prendre le total annuel et le diviser par 12
 - 4.2. Dans les charges il est nécessaire d'indiquer les assurances (obsèques, dépendance, accident de la vie, juridique, etc...)
 - 4.3. pour les obsèques faire remplir le certificat de règlement par les pompes funèbres.

Ne pas oublier de joindre également au dossier une photocopie recto-verso de la carte d'adhérent à l'UNC.